

LAMONZIE-SAINTE-MARTIN

Le Mag

Le magazine de votre commune

Décembre 2020



www.lamonzie-saint-martin.fr

Décembre 2020—N° 9



Mairie LAMONZIE SAINT MARTIN



Dans ce numéro :

Vie municipale

Editorial du Maire	3
Présentation de l'équipe municipale	4-5
Octobre rose	6
Dossier Budget et COVID	7
Vivre en harmonie à Lamonzie Saint Martin	
La commission sociale / Urbanisme	8
SMD3 et redevance incitative	9
Diaporama photos	10-11
Panneau Pocket	12

14, Avenue de Bergerac
24680 Lamonzie St Martin
Tél : 05-53-24-07-15



Directeur de la publication :
Thierry Auroy-Peytou, Maire
Rédactrice en chef : Natacha Murat-Gévrin
Rédaction : commission communication
Imprimé à 1300 exemplaires
Dépot légal : à parution

mairie@lamonzie-saint-martin.fr

C'est avec plaisir et solennité que je m'adresse à vous par l'intermédiaire de ce bulletin municipal de fin d'année. Merci pour la confiance que vous avez témoigné à la nouvelle équipe municipale en mars dernier. Je souhaite d'ailleurs remercier les adjoints et conseillers municipaux qui m'entourent, pour la qualité de leur travail, leur motivation, leur implication dans l'ensemble des dossiers depuis notre installation. Notre équipe a été profondément renouvelée, ce qui a nécessité une période d'adaptation pour prendre connaissance des projets en cours et à venir. Merci également à l'équipe précédente qui a mené à bien de nombreux et importants travaux à mes côtés. Nous ne sommes pas seuls dans cette tâche passionnante, puisque dorénavant une commission extra-municipale permet d'associer largement les habitants qui le souhaitent. Je remercie celles et ceux qui souhaitent nous aider dans la gestion des affaires communales. La diversité des points de vues et des expériences est une force. Avec l'exécutif et le conseil municipal, 2021 sera une année d'étude et de réflexion. Un diagnostic de territoire est entrepris afin d'étudier au mieux nos besoins et établir un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) pour préparer notre Lamonzie de demain. Ensemble et avec la commission extra-municipale, nous serons tous associés !

Permettez moi également de vous dire le bonheur que j'ai à œuvrer tous les jours au service de notre commune et de toutes les lamonziennes et lamonziens. La responsabilité qui est la mienne n'est pas toujours une sinécure mais elle est incomparable, riche des rapports humains que nous pouvons entretenir. Outre l'élection municipale, l'année 2020 aura été dense au niveau communal. Le contenu de ce bulletin municipal en témoigne. Je veux bien-sûr parler de cette pandémie, terrible, mondiale et à laquelle nous avons dû faire face, parfois dans l'urgence mais toujours avec beaucoup de ténacité.

Lors de la cérémonie des vœux de l'an passé, ou je faisais un bilan de l'année écoulée, j'étais loin

d'imaginer que quelques semaines plus tard, nous aurions à faire face à un évènement sanitaire qui allait bouleverser notre commune et compromettre certains de nos projets. Malgré tout, nous avons voulu maintenir nos relations, vous écouter, vous téléphoner, vous rencontrer autant que possible et assurer la cohésion éducative en accueillant les élèves à l'école, ouvrant l'accueil de la mairie. Ces actions ont permis néanmoins d'adapter une amélioration au quotidien de votre sécurité et celle de vos enfants. Sans vouloir établir une liste à la Prévert, il apparaît important de montrer que notre commune ne manque pas d'énergie !

Je suis confiant pour 2021, confiant pour vous retrouver dans de bonnes conditions et reprendre le chemin de la construction de notre chère Lamonzie-Saint-Martin.

Dans l'ombre, pour vous et avec vous, nous travaillons !

Bonne année à toutes et à tous

**Votre maire passionné,
Thierry Auroy Peytou.**



Thierry AUROY-PEYTOU

Maire



Vice-président de la CAB

Chargé de la mobilité, des déplacements doux et des transports scolaires



1^{er} adjoint
en charge des
ressources
humaines et
des affaires
générales

Jean-Claude DEGAUGUE



2^{ème} adjointe
en charge des
affaires scolaires
et des services à
la personne

—
Conseillère
communautaire

Catherine LAROCHE



3^{ème} adjoint
en charge de la
politique de
l'aménagement
du territoire et
des grands
projets

Jean-Pierre FRAY



Conseillère
déléguée
en charge de la
vie locale et des
bâtiments
communaux

Marie-Thérèse COLORADO



Conseiller
délégué
en charge du
suivi des travaux
et du service
technique

Jean-Pierre MAUVAIS



Conseillère
inscrite aux
commissions :
communication,
vie associative et
gîtes

Amandine FONSEGRIVE



Conseiller
inscrit aux
commissions :
ressources
humaines

Pierre GANDELIN



Conseiller
inscrit aux
commissions :
aménagement
du territoire

David GUILLOT



Conseillère
inscrite aux
commissions :
environnement,
ressources
humaines

Françoise PAUTY



Conseillère
inscrite à la
commission
scolaire

Sandra PAYEUR-FERNANDES



Conseiller
inscrit aux
commissions :
environnement
et aménagement
du territoire

Jacques RODRIGUEZ

Vos élus vous distribuent tout au long de l'année les magazines d'information municipale

2020-2026

Votre conseil municipal



4^{ème} adjointe
en charge de la
communication,
l'événementiel
et de la jeunesse

Natacha MURAT-GEVRIN



5^{ème} adjoint
en charge de
l'environnement,
des
infrastructures,
des fossés et des
ruisseaux

Jean-Jacques BORSATO



6^{ème} adjointe
en charge de
la vie
culturelle,
sportive et
associative

Sandra HEBLE



Conseillère
inscrite aux
commissions :
scolaire,
environnement
et sociale

Nicole COLAS



Conseiller
inscrit aux
commissions :
sociale,
environnement
et travaux

Patrice DOUBLET



Conseiller
inscrit aux
commissions :
scolaire et
sociale

Xavier FAURE



Conseillère
inscrite aux
commissions :
sociale, scolaire,
communication
et ressources
humaines

Isabelle HIERNARD



Conseiller
inscrit aux
commissions :
environnement
et ressources
humaines

Benoit LASSERE-LARGE



Conseiller
inscrit aux
commissions :
ressources
humaines, gîtes,
vie associative et
communication

Bruno NOREVE



Conseillère
inscrite aux
commissions :
sociale, scolaire,
aménagement
du territoire

Elodie TRAQUET



Conseillère
inscrite aux
commissions :
sociale et
scolaire

Maryline TRUEL



Membres de la commission
extra-municipale

Karine SERGENTON

Patrick DE NAYER

et les colis de Noël pour les aînés âgés de plus de 78 ans.



Samedi 10 octobre dernier, une cinquantaine de marcheurs se sont retrouvés à l'église St Sylvain pour soutenir la recherche contre le cancer du sein. Le parcours établi par l'étoile sportive a permis aux participants de suivre les bords de la Dordogne jusqu'au pont où la rencontre avec ceux de Bergerac s'est opérée afin de se poursuivre jusqu'au stade de Prigonrieux.



Les Lamonziens ont été solidaire dans cette action : l'achat de goodies (tee-shirts, casquettes, porte-clés...), des tirelires customisées à l'effigie d'octobre rose chez tous les commerçants ainsi qu'une l'implication particulière de l'association des couturières, de la Boulangerie « Frédéric et Christelle » avec la vente d'un gâteau, du Solopac avec leur pizza rose et du garage TM24 avec la décoration d'une voiture pour l'occasion.

Le jeudi 19 novembre a eu lieu la remise d'un chèque en faveur du Comité Féminin Dordogne de dépistage des cancers dans le cadre du mois d'Octobre Rose.

5 416 € ont été récoltés par les partenaires de l'opération, les différentes associations qui ont œuvrés autour de cette action. La remise s'est faite à la mairie de Bergerac en présence de Monsieur Jonathan Prioleaud, Maire de Bergerac, de Monsieur Olivier Dupuy, Maire de Prigonrieux, de Madame Sandra HEBLE, élue à Lamonzie St Martin, de Madame Annie Le Cam, Présidente du Comité Féminin Dordogne et des deux clubs services coorganisateur, les Agora et Ladies Circles.



« Un grand merci à vous tous et toutes qui avez participé à cette action.... Cette manifestation fut une grande réussite malgré les conditions sanitaires dans laquelle nous nous trouvons.

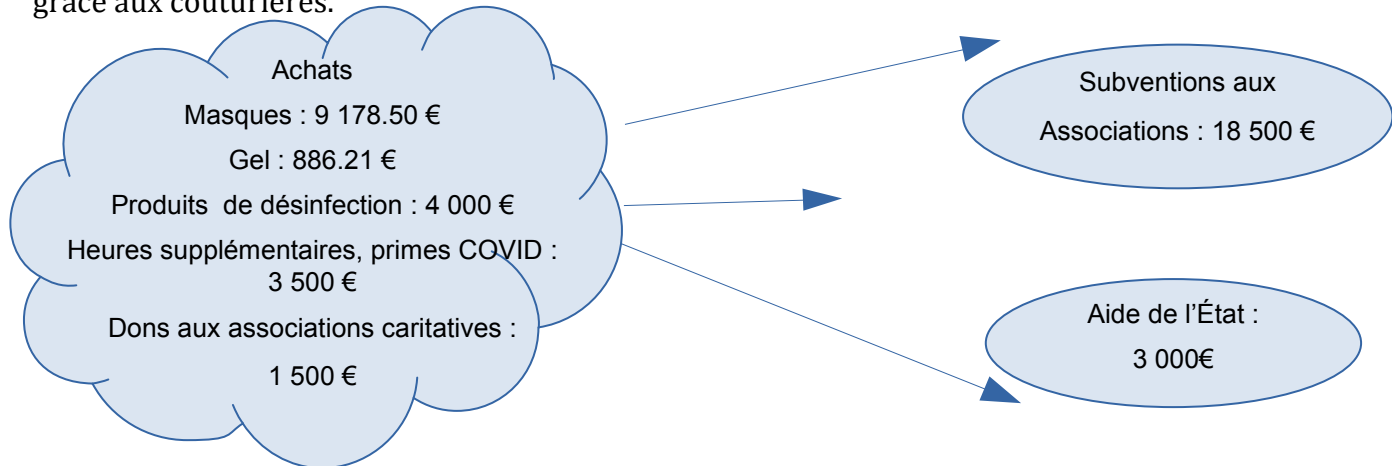
La municipalité, les associations ainsi que vous, lamonziens, ont œuvré dans un même objectif : la réussite d'octobre rose. »

N'oublions pas : 1 femme sur 8 développe un cancer du sein au cours de sa vie. Mais détecté tôt, ce cancer se guérit dans 9 cas sur 10. Dans cette optique, le Comité Féminin Dordogne est mobilisé pour sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein. Se faire dépister comporte de nombreux avantages comme l'augmentation des chances de guérison, des traitements moins lourds

La période de crise sanitaire nous a contraint de faire des dépenses non prévues, tel que masques, gel et autres produits, ainsi que la mise en place du nouveau protocole.

La somme destinée aux subventions des associations a contribué à payer une partie de ces dépenses et nous avons également obtenu un remboursement de l'état de 3 000 €.

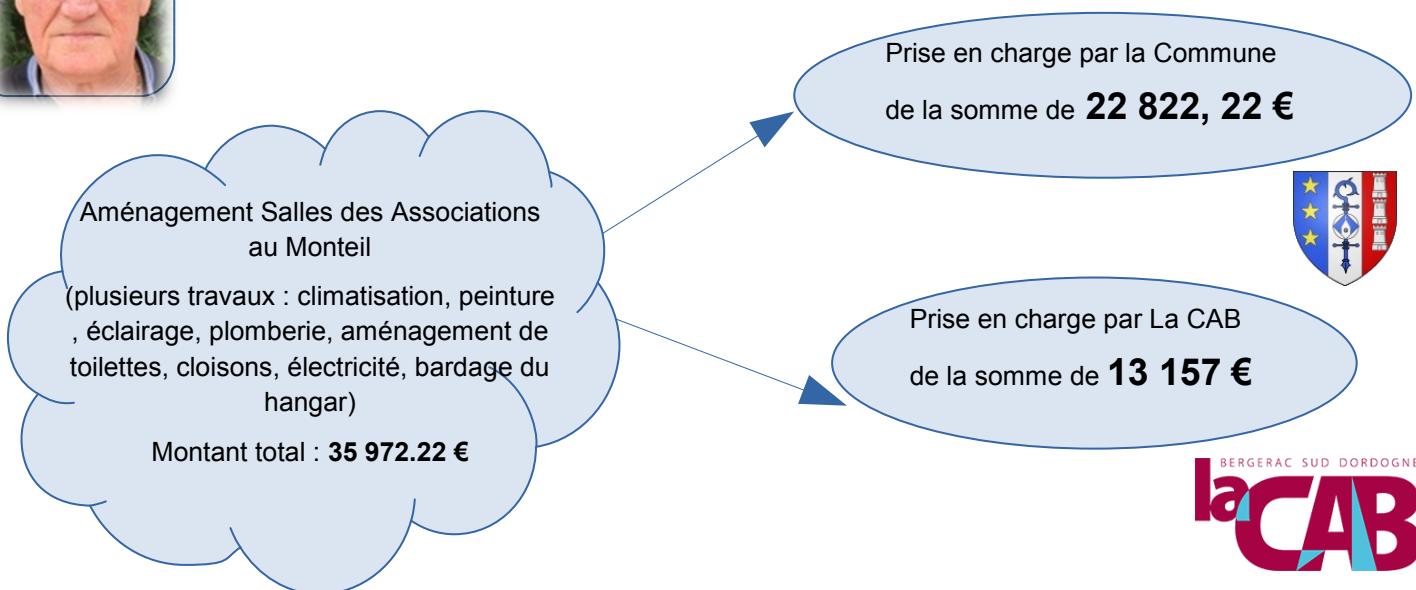
La solidarité avec le département a également permis d'offrir et de distribuer un masque lavable à chaque habitant ainsi qu'aux enfants de l'école grâce aux couturières.



La fermeture des salles au public a privé la mairie d'environ 20 000€ de recettes de location dans le budget communal cette année.

D'autre part, pour lutter contre cette crise sanitaire, la CAB propose aux communes un plan de relance pour l'engagement de travaux effectués par des entreprises locales.

Nous avons donc décidé, pour remercier une nouvelle fois les associations de notre commune de solliciter cette aide pour contribuer à l'amélioration des structures mises à leur disposition afin d'améliorer leur vie quotidienne et l'organisation de leurs futures manifestations.



La CAB a mis en place le dispositif « Ticket CAB'ACHAT » qui permet de soutenir l'économie locale.

Pour 6 bouteilles achetées à Quai Cyrano ou chez l'un des cavistes ou cave coopérative du territoire, le client se verra remettre par l'office de tourisme de Bergerac un ticket CAB'ACHAT d'une valeur de 20 € valable chez les commerçants partenaires sur l'ensemble du territoire de la CAB.



Merci à toutes les personnes de plus de 65 ans ayant répondu au « plan d'alerte et d'urgence » en juillet dernier.

Cela nous a permis pendant le bref temps de canicule et la seconde période de confinement d'appeler chacun d'entre vous afin de nous assurer que vous ne rencontriez aucun problème majeur.

Pour ceux qui souhaiteraient être appelés, il est toujours temps de vous manifester auprès de la commission sociale via le secrétariat de la mairie (05.53.24.07.15).



« Nous aurions été très heureux, nous les élus, de retrouver nos aînés de plus de 78 ans autour du traditionnel repas de fin d'année, comme les années précédentes. Malheureusement, la conjoncture aujourd'hui est telle que nous passerons chez chacun d'entre vous, en respectant les gestes barrières, pour vous remettre un colis de Noël avec des produits régionaux, et vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année en espérant aborder une année 2021 plus clémente. » Ces colis seront distribués entre le 14 et 23 décembre 2020.

La commission sociale est l'une des artères du conseil municipal. Sa mission est d'accompagner des personnes vulnérables et parfois dépendantes dans les démarches de la vie quotidienne.

En toute discrétion, Madame Catherine Laroche, accompagnée des conseillers municipaux composant la commission sociale, apportent aide et secours, téléphoniquement et/ou physiquement, à des personnes souvent âgées et esseulées.

Chaque mardi matin M^{me} Isabelle Hiernard, de la commission sociale et chaque jeudi matin, M^{me} Nicole Colas, de la commission scolaire vous reçoivent en mairie sur rendez-vous.

Pour les colis qui vous seront offerts, nous soutenons les Etablissements Spécialisés d'Aide au Travail de notre secteur en l'occurrence, Les papillons blancs.



Monsieur le Maire a eu la joie d'envoyer à Monsieur et Madame GUERIN un diplôme pour fêter leurs 66 ans de mariage, avec les félicitations de la municipalité.

A tous ceux qui célébreront dans les années à venir leurs 50, 60 ou plus Années de mariage, faites vous connaître auprès de la mairie, si vous le souhaitez, afin que nous marquions cet événement ensemble si la conjoncture sanitaire le permet.

RAPPEL D'URBANISME

Pour toute construction quelle qu'elle soit (abri de jardin, garage, extension d'habitation, terrasse couverte, piscine même hors sol, clôture sur le domaine public ou privé, portail d'entrée), **une demande préalable est à faire impérativement à la mairie.**

Certaines règles d'implantation sont à respecter scrupuleusement.

Pour les propriétaires possédant des annexes (grange, hangar, garage) et qui désirent dans l'avenir changer leur destination (gîtes, maison d'hôtes, habitation indépendante), ils doivent en informer assez rapidement la mairie.





Le mode de paiement et de collecte des ordures ménagères va évoluer dans les prochaines années.
Le SMD3 (Syndicat Mixte Départemental des Déchets de la Dordogne) est chargé de cette transformation



Ce qui changera pour vous :

- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères, actuellement prélevée sur les impôts fonciers, sera remplacée par une redevance incitative (inciter les citoyens à réduire leurs déchets finaux et à faire le tri)
- La somme à payer dépendra directement de la composition de la famille et du volume d'ordures ménagères produit. La partie des déchets triés (sac jaune actuellement) reste non soumise à cette taxe.
- Le mode de collecte est susceptible de changer : bacs individuels équipés de puces (2 poubelles par famille dont la taille dépend de la composition familiale) en porte à porte, ou point d'apports volontaires où vous devrez amener vos déchets. Ces points d'apport nécessitent une carte magnétique pour ouvrir les accès.
- Le mode de facturation est celui d'un forfait annuel comportant un certain volume. Tout dépassement du volume fait l'objet d'une facturation supplémentaire.



Le but, afin de respecter les différentes lois de transition énergétique est de réduire le volume des déchets finaux, non recyclables. Il s'agit de lois nationales, et la Dordogne ne peut faire autrement.

Plus de 6 millions de Français sont déjà à la redevance incitative, de nombreux pays européens l'utilisent déjà, certains depuis une trentaine d'années.



Afin d'accompagner cette transition, la Mairie va suivre le cadencement suivant :

- Dès que la situation sanitaire le permettra, des réunions de quartier seront organisées afin de recueillir votre avis et répondre à vos légitimes interrogations.
- La Mairie, dans un souci de qualité de service, souhaite privilégier la concertation avec les administrés, le SMD3 et la CAB afin de trouver la meilleure solution possible.



Vous pouvez d'ores et déjà acquérir votre composteur auprès du SMD3.

D'une capacité de 300 ou 600 litres à 10 ou 20 €, il vous permettra de réaliser le compost pour votre jardin en réduisant vos déchets alimentaires.

Réservez le au 09 71 00 84 24 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.



4 janvier 2020—Vœux du Maire à la population



25 janvier – Soirée années 80 organisée par le



9 janvier - Vœux de la FNACA



25 janvier – Soirée années 80 organisée par le



1er février - Repas cochon organisé par le comité des fêtes



Côté coulisses - La préparation



Week-end des 8 et 9 février – Salon du Bien-être



Point hebdomadaire avec M. Doudet, garde de voirie.



21 février - Goûter gourmand organisé par Les partenaires de l'école



Cérémonie du 8 mai



26 mai - Installation du conseil municipal



11 juillet - Installation des élus de la CAB



25 sept—Réunion avec les présidents d'associations



Réunion de l'exécutif tous les lundis matins



Cérémonie du 11 novembre



SOYEZ ALERTÉ, PRÉVENU, INFORMÉ

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre **commune** grâce à l'application **PanneauPocket**

OFFERT PAR
VOTRE
MAIRIE

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT

Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

EN 4 CLICS

1

Ouvrez votre application
"PlayStore", "AppStore" ou
"AppGallery" sur votre
téléphone ou sur votre tablette




2

Tapez **PanneauPocket**
dans la barre de recherche
en haut de l'écran ou en bas
à droite grâce à la loupe
(selon les téléphones)

3

Le logo de PanneauPocket
apparaît à côté de l'application
PanneauPocket en tête de liste.
Cliquez sur "**Installer**" ou
"**Obtenir**".

4

Il ne vous reste plus qu'à
cliquer sur le  à côté du
nom de votre commune. Vous
recevrez les notifications de
son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre
téléphone / votre tablette !

Retrouvez également depuis un ordinateur toutes les infos et alertes des
communes sur **app.panneaupocket.com**

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".